



Ecole élémentaire *Les Séquoias* – 52410 EURVILLE-BIENVILLE

☎ 03.25.94.25.87 – ce.0520851t@ac-reims.fr

🌐 <https://sepia.ac-reims.fr/ec-eurville/-wp/>

CONSEIL D'ECOLE DU 1^{er} TRIMESTRE

Jeudi 5 novembre 2020

Présents :

Maire : Mme GEREVIC.

Directeur : M BALCEROWIAK Sylvain (CE2/CM 1)

Enseignants : Mme GERARD Sylvie (CP), Mme VARLET Stéphanie (CE 1), Mme ROYER CHABROLLE Sylvie (CE1/CE 2), Mme WODZYNSKI Laetitia (CM1/CM 2) et Mme MATHIEU Laetitia (ZIL) et Mme HENRIOT Anaïs (Décharge du mardi des CE2/CM1).

Représentants des parents d'élèves : Mme AUBERTIN Emmanuelle, Mme KEMPF Alexia, Mme ANTUNEZ Anaïs, M CHARDAC Guillaume, Mme DRESSEL Judicaëlle.

Suppléants : Mme MONNOT Kathleen, Mme JARLES Cécile.

Excusé(e)s :

IEN : Mme VACHERET, Inspectrice de l'Education Nationale.

Représentants de la mairie :

- **Vice-président des affaires scolaires :** Mme. CATOIR.

DDEN : Mme HUSSON. (Déléguée Départementale de l'Education Nationale)

Enseignants : Mme MATHIEU Laetitia (ZIL) et Mme HENRIOT Anaïs (Décharge du mardi des CE2/CM1).

Suppléants : Mme JARLES Cécile.

Séance ouverte à 17H15

➤ **Elections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole :**

195 inscrits sur la liste électorale.

130 votants, soit un taux de participation de 66.67 %. (64,62 % en 2019)

Il y avait une seule liste sur laquelle ont été élus 5 titulaires et 2 suppléants.

Les suppléants seront toujours invités au Conseil d'Ecole, mais n'auront pas le droit de vote si les 5 titulaires sont présents. En cas d'absence d'un ou de plusieurs titulaires, les suppléants auront droit de vote par ordre d'inscription sur la déclaration de candidature.

Ont été élus :

Titulaires : Mme AUBERTIN Emmanuelle, Mme KEMPF Alexia, Mme ANTUNEZ Anaïs, M CHARDAC Guillaume, Mme DRESSEL Judicaëlle.

Suppléants : Mme MONNOT Kathleen, Mme JARLES Cécile.

Effectifs et organisation pédagogique 2020/2021 :

Mme GERARD CP 25 élèves

Mme VARLET CE1 23 élèves

Mme ROYER-CHABROLLE CE1/CE2 9/13 élèves

M. BALCEROWIAK CE2/CM1 14/13 élèves

Mme WODZYNSKI (mi-temps avec Mme MATHIEU) CM1/CM2 6/20 élèves.

Mme MECHTAOUI Selma et Mme FAGEOT Aurélie, en temps qu'AESH, complètent l'équipe pédagogique en venant en aide auprès de quatre élèves.

Soit un total de 123 élèves (118 en 2020/2021).

Les prévisions pour la rentrée 2021/2022 sont de 124 élèves (départ des 20 CM2 et arrivée de 21 GS).

Les prévisions pour la rentrée 2022/2023 sont de 122 élèves (départ des 19 CM2 et arrivée de 17 GS).

➤ **Règlement intérieur :**

Le règlement intérieur n'a pas été modifié.

➤ **Covid et confinement :**

- Message pour la période de confinement

L'équipe pédagogique remercie l'ensemble des familles pour le suivi réalisé. Il est à noter que le contact a été maintenu avec toutes les familles. Si, pour certaines, nous avons dû les solliciter (merci à l'association pour avoir aidé à entrer en contact avec elles), ce lien maintenu a permis de suivre un maximum d'élèves.

- Pour la période de déconfinement (mai/juin) : il est à noter un retour des élèves de plus de 80 %, ce qui est un taux très élevé. Merci pour votre confiance.
- Pour la rentrée.

Après un temps d'ajustement, un rythme scolaire a peu près normal a été repris. Il est à noter que l'école a fait le choix de ne pas mixer les classes.

- Un cas Covid a été détecté dans une classe le jeudi 8 octobre (signalé par la mère d'une élève elle-même positive). Un mot a été distribué dans le cahier de liaison et par mail pour en informer les parents de la classe et leur rappeler d'être vigilant. Le choix d'en informer que les parents d'élèves de la classe vient du fait du choix de ne pas mixer les classes. La mairie a également été informée.

- Situation de cette rentrée des vacances d'automne.

Le port du masque est obligatoire pour tous les élèves de l'école. Il est à signaler que :

- tous les élèves portaient un masque pour la rentrée : félicitation aux parents pour cette efficacité.
- l'école peut fournir des masques mais en stock très limité (6 par classe)
- Madame THOMAS a proposé de confectionner des masques-enfants pour l'école (en sachet et passés à la vapeur).
Nous sommes en attente de la modalité de distribution par l'IEN.

Pour le reste, le dispositif reste le même : non mixage des classes, attention renforcée pour le passage aux toilettes.

➤ **Rappel au sujet des motifs d'absence**

Pour rappel, les motifs valables d'absences sont :

- la maladie de l'enfant (ou d'un de ses proches s'il est potentiellement contagieux),
- une réunion solennelle de famille,
- un empêchement causé par une difficulté accidentelle dans les transports,
- l'absence temporaire des parents lorsque l'enfant les suit.

Pour **tout autre motif** et en cas d'absence de plus de quatre demi-journées dans le mois, il est demandé d'adresser un courrier justifiant l'absence à Madame l'inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Joinville qui statuera de la validité du motif. L'équipe pédagogique tient également à souligner qu'une absence d'une semaine peut être préjudiciable pour les apprentissages de l'élève.

En ce début d'année, il est à noter que l'école est souvent prévenue.

➤ **Coopérative scolaire :**

▪ A quoi sert-elle ?

Notre coopérative scolaire est affiliée à la section départementale de l'Office Central de Coopération à l'Ecole, l'OCCE. Cet organisme supervise et vérifie la comptabilité de l'école ; de plus il propose des formations pour le rôle de mandataire.

La coopérative scolaire vise à améliorer le cadre scolaire et les conditions de travail et de vie des élèves dans l'école.

Elle permet aussi de payer l'assurance « contrat établissement », les cotisations OCCE. Ces deux versements sont effectués en début d'année civile et dépendent du nombre d'enfants inscrits et du nombre d'enseignants rattachés à l'école. Ils varient donc tous les ans. Pour cette année, il s'agit d'un montant de 12 € (montant non-modifié depuis plus de 18 ans).

Les ressources proviennent de dons, de subventions (mairie, Ministère de la Défense, Bassin Seine Normandie pour les classe d'eau, de l'association *Les Séquoi'arc-en-ciel*), des cotisations des familles et du produit de différentes actions menées par l'école.

La coopérative scolaire sert aux abonnements des classes, à l'achat de matériel pédagogique, à l'achat de papier pour le photocopieur et d'encre pour les imprimantes des classes, à l'achat de petit matériel, à l'abonnement des classes à des magazines ou des collections de livres, au financement des sorties pédagogiques.

▪ Mandataire

Pour cette année, c'est madame ROYER-CHABROLLE qui est en charge de la comptabilité de la coopérative scolaire de l'école, elle a la signature avec monsieur BALCEROWIAK.

Cette année, l'association les Séquoi'arc-en-cial a fait un don de 615 € pour l'école élémentaires. Merci à eux.

➤ **L'association des parents d'élèves**

▪ Actions envisagées

- Vente de chocolats Noël

➤ **Evaluations CP/CE1 :**

▪ Quand ont-elles eu lieu ?

La mi-septembre.

▪ En quoi consistent-elles ?

Ce sont des évaluations nationales.

▪ Quel est leur objectif ?

Elles permettent de cibler les réussites et les difficultés des élèves et ainsi prévoir des aides adaptées éventuelles.

- Quels sont les résultats ?

Les évaluations de CP et de CE1 abordaient les mêmes domaines avec une complexification pour les CE1. Par exemple, en français, pour la compréhension, le texte était lu aux élèves en CP et en CE1, ils devaient lire le texte.

Les résultats ont confirmé les observations faites en classe au sujet des élèves fragiles.

Au vu de la situation sanitaire, la restitution aux parents ont été faits par téléphone ou par écrit.

- **Projet d'école :**

Un nouveau projet d'école a été rédigé pour la période 2019-2022. Après un diagnostic de l'école (à partir de statistiques, analyse de pratiques), l'équipe éducative l'a axé sur :

- Assurer les conditions d'une école accueillante : par exemple temps installer des espaces d'autonomie dans la classe, utiliser un vocabulaire positif, faire participer les parents lors de différentes actions.
- Faire réussir tous les élèves : favoriser la coopération, communiquer les réussites des élèves.
- Développer les parcours éducatifs : participation à différentes actions.

- **Bilan des activités**

- **Découv'Athlet**

Les classes de Mmes VARLET/ROYER-CHABROLLE/WODZYNSKI ont participé à Découv'Athlet le vendredi 18 septembre dans le parc du Château.

Les élèves étaient répartis par groupe avec la réalisation d'ateliers qui étaient tenus par les enseignants. Cette activité était soutenue par l'USEP, notamment pour la gestion matérielle.

- **Activités à venir**

- **Ecole et cinéma**

La séance prévue pour le 17 novembre est annulée.

- **Exercice d'évacuation en cas d'incendie**

Un exercice d'évacuation a été organisé à l'école le mardi 7 septembre. Cet exercice permet aux enseignants et aux élèves de réactiver les bons gestes. L'évacuation s'est faite en 1 min 55 s.

- **Informations diverses**

- Au niveau informatique, la municipalité a remplacé trois VBI un ENT pour un coût de 17 644 € 80 c (soit 14 704 € HT)

- **Questions diverses**

La séance est close à 18h 15